





Notre code







Nous faisons ce qu'il faut



Bienvenue dans notre Code de conduite.

Notre code est notre langage commun. Peu importe où bp opère dans le monde ou comment les défis commerciaux peuvent changer, notre code nous ancre dans les principes et attentes qui guident nos activités quotidiennes, soutiennent la prise de décision éthique et établissent les normes sur la manière dont nous faisons ce qu'il faut.

Notre code sert de base à notre entreprise. C'est ainsi que nous exerçons nos activités, du conseil d'administration aux employés de première ligne. Il façonne la manière dont bp développe les ressources et produit de l'énergie, la manière dont nous interagissons avec les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons, et la manière dont nous nous comportons envers nos employés et toutes les personnes avec lesquelles nous sommes en contact. Il sert à nous guider chaque fois que nous avons un doute ou hésitons face aux choix auxquels nous sommes confrontés.

Plus encore, notre code est l'essence de « Qui nous sommes » en tant qu'entreprise et en tant qu'individus. C'est ainsi que nous incarnons notre raison d'être, prenons soin des autres et jouons pour gagner, de la bonne manière.

Enfin, notre code contribue à créer un environnement où chacun a les moyens de s'exprimer. Pour partager des idées, poser des questions, admettre les erreurs, fournir des commentaires et soulever des préoccupations sans crainte de représailles. Nos canaux « Exprimez-vous » décrits dans le code vous sont destinés.

Et vous pouvez choisir celui qui vous convient le mieux, qu'il s'agisse de parler à un responsable, un conseiller, ou de contacter OpenTalk. Vous avez la responsabilité de vous exprimer si vous observez ou vivez une situation dangereuse, illégale ou incompatible avec notre code. bp écoutera et bp agira.

Comme pour toute politique ou exigence d'entreprise, notre code n'est efficace que si nous le lisons, le comprenons et l'appliquons avec bon sens. Moi-même, et tous les membres de notre conseil d'administration et de notre équipe dirigeante, assumons notre responsabilité à l'égard des normes énoncées dans notre code. Nous nous attendons à ce que vous en fassiez de même, et ne doutons pas de votre engagement en la matière.

En laissant le code nous guider, ensemble, nous construisons une bp plus forte.



Meg O'Neill
CEO

Notre code est à la base de « Qui nous sommes » et de tout ce que nous faisons.

- Nous faisons passer la sécurité avant tout ; nous incarnons nos principes de leadership en matière de sécurité et nous suivons notre « OMS ». Nous prenons des décisions éthiques, agissons de manière responsable et respectons les lois applicables.
- Notre code nous guide et nous donne le pouvoir de nous exprimer si nous voyons que quelque chose ne va pas, et d'écouter et d'agir, si nécessaire, lorsqu'un problème est soulevé.
- Nous « jouons pour gagner » mais pas à n'importe quel prix ; nous faisons ce qu'il faut pour gagner loyalement, en incarnant notre raison d'être et en prenant soin des autres, ensemble en tant que bp.

Qui **nous** sommes



Vivre notre **objectif**

La sécurité passe avant tout

Prendre soin les uns des autres et de notre entreprise, dans le monde réel et en ligne

Avoir un impact positif

Partout où nous travaillons, et avec tous ceux avec qui nous travaillons

Faire ce qu'il faut

Toujours suivre notre Code



Jouer pour **gagner**

Connaître la concurrence

Il y a toujours quelqu'un de mieux : nous recherchons des points de vue différents et en tirons des enseignements

Continuer à s'améliorer

Devenir plus agile, plus numérique et plus efficace avec l'argentque nous dépensons

Être responsable

Nous tenons nos promesses. Lorsque cela n'est pas possible, ou que nous commettons des erreurs, nous en assumons la responsabilité



Prendre soin des autres

Soyez bienveillant(e)

Apprenez à connaître les personnes avec lesquelles vous travaillez, montrez-leur un réel intérêt, soutenez-les

Donnez la priorité à l'équipe

Mettez votre ego de côté, soyez ouvert(e) aux autres et à leur feedback sincère, jouez collectif

Mettez-vous à la place des autres

En particulier nos partenaires, fournisseurs et clients, demandez-leur comment nous pouvons les aider

Faire ce qu'il faut : votre outil de décision

Vous êtes mal à l'aise ou vous avez du mal à prendre une décision difficile ? Certaines ou toutes les questions suivantes pourraient vous aider :

1. **Votre décision est-elle conforme à la loi, à notre Code et à « Qui nous sommes » ?**
 Lisez notre Code, nos convictions et tenez compte des exigences de bp.
2. **Quelles pourraient être les répercussions de votre décision ?**
 Réfléchissez à qui ou à ce qui pourrait en profiter ou en souffrir, aujourd'hui ou à long terme.
3. **Que se passerait-il si tout le monde prenait une décision similaire ?**
 Considérez les implications plus larges si la décision était prise au sein de plusieurs équipes ou entreprises.
4. **Avez-vous envisagé les préjugés ou pressions qui pourraient vous influencer ?**
 Prenez un instant pour faire une pause et réfléchir.
5. **Avez-vous tenu compte des enseignements tirés par le passé ?**
 Si vous le pouvez, appliquez-les.
6. **Pourriez-vous défendre votre décision si elle était rendue publique ou si elle faisait la une des journaux ?**
 Mettez-vous à la place des autres : réfléchissez à la manière dont nos parties prenantes pourraient réagir : employés, clients, partenaires et le public.

En cas de doute, testez-la ! Si vous êtes toujours mal à l'aise ou que vous avez toujours un doute, testez votre décision. Par exemple, auprès de votre responsable hiérarchique ou d'un collègue de confiance, y compris quelqu'un ayant des points de vue différents.

Vous n'êtes pas seul(e) : des spécialistes et nos canaux « Exprimez-vous » sont également disponibles. N'oubliez pas : bp ne tolère aucune forme de représailles.

Exigences bp et ressources utiles | « Qui nous sommes » Outil de décision



Notre responsabilité et la manière dont nous nous exprimons

06 Notre responsabilité
06 Qui doit suivre notre code ?
06 Notre façon de faire est aussi importante que ce que nous faisons
07 Exprimez-vous et OpenTalk
07 Nos canaux « Exprimez-vous »
07 Comment nous gérons les inquiétudes et les enquêtes
07 Tolérance zéro à l'égard des représailles

Sécurité et développement durable

09 Conduire nos opérations en toute sécurité
09 Mettre en place notre cadre de développement durable

Personnel

11 Inclusion
11 Environnement de travail exempt de discrimination et de harcèlement

Partenaires d'affaires

13 Établir et entretenir des relations solides avec les fournisseurs et les partenaires d'affaires
13 Ne pas céder à la corruption et à la fraude
13 Offrir et accepter des cadeaux et des divertissements de manière appropriée
14 Éviter les comportements anticoncurrentiels
14 Gérer les conflits d'intérêts préventivement
14 Respecter le droit commercial international
14 Prévenir le blanchiment d'argent

Gouvernements et communautés

16 Droits de l'homme et engagement communautaire
16 Communications publiques
16 Les données à caractère personnel en notre possession
17 Utilisation éthique de la technologie numérique
17 Notre position concernant les activités politiques

Actifs et intégrité financière

19 Enregistrer et conserver des informations exactes et complètes
19 Protéger les actifs de bp
19 Ne vous livrez pas à des délits d'initié
20 Glossaire

Notre responsabilité et la manière dont nous nous exprimons



Notre responsabilité

Pour que nous soyons une entreprise de confiance et réalisions notre mission, chacun d'entre nous doit s'engager à travailler selon un ensemble de normes strictes et cohérentes dans tout ce que nous faisons et disons, chaque jour. Notre code énonce ces normes pour bp.

Le respect de notre Code est obligatoire. Chaque employé doit lire et comprendre notre Code, appliquer ses principes et répondre à toutes les attentes associées. Notre Code comprend des liens d'accès à d'autres exigences de bp (politiques bp, procédures bp et pratiques bp), nos principes de leadership en matière de sécurité et d'« OMS ». Vous devez connaître ces exigences de bp et les respecter dans la mesure où elles s'appliquent à votre rôle. Le non-respect de toute exigence de bp constitue une violation de notre Code.

Notre code est une déclaration publique par laquelle bp s'engage à faire ce que nous pensons être juste. C'est également une ressource précieuse pour vous aider à prendre des décisions éthiques et éclairées et à faire ce qu'il faut. Cela signifie réfléchir à la façon dont vous faites les choses, ainsi qu'à ce que vous faites, et vous exprimer lorsque quelque chose vous semble inapproprié.

Aucun code de conduite ne peut couvrir toutes les situations, par conséquent bp compte sur vous pour faire preuve de bon sens, en accord avec notre Code, et incarner « Qui nous sommes » et nos principes de leadership en matière de sécurité. Il vous appartient de vous exprimer lorsque vous avez des questions ou des préoccupations.

Nous exerçons nos activités dans de nombreux pays. Il peut arriver que des lois, règlements ou usages locaux soient contraires à notre Code. En cas de conflit ou de différence entre une loi ou un règlement applicable et notre Code, vous devez appliquer la norme la plus stricte. Ne respectez pas les usages qui enfreignent notre Code. En cas de doute, contactez votre ECL, PC&C ou le service juridique.

Qui doit suivre notre Code ?

Notre Code s'applique à tous les employés de bp, à ses dirigeants et aux membres du conseil d'administration. Nos attentes s'appliquent à la fois aux comportements physiques et en ligne, et votre conduite n'a pas besoin de se manifester dans l'environnement de travail pour violer notre Code, par exemple si elle ne respecte pas une exigence de bp, a des répercussions négatives dans l'environnement de travail ou nuit aux intérêts commerciaux légitimes de bp.

Le non-respect de notre Code peut entraîner des sanctions disciplinaires, y compris une cessation du contrat de travail.

Le comportement de nos partenaires d'affaires, y compris les coentreprises et les tierces parties, peut avoir des conséquences directes sur notre réputation. Nous souhaitons travailler avec des partenaires d'affaires qui partagent notre engagement en matière de sécurité, d'éthique et de conformité.

Nous encourageons tous les sous-traitants avec lesquels nous travaillons, et leurs employés, à se comporter en conformité avec notre Code, et c'est ce à quoi nous nous attendons. Nous prendrons des mesures appropriées si nous estimons qu'ils n'ont pas répondu à nos attentes ou rempli leurs obligations contractuelles.

Soyez
bienveillant(e)

Notre façon de faire est aussi importante que ce que nous faisons

Responsabilités si vous êtes un(e) employé(e)

- Lisez et comprenez notre Code, et agissez conformément à notre Code en incarnant « Qui nous sommes » et nos principes de leadership en matière de sécurité.
- Exprimez-vous, posez des questions et faites part de vos inquiétudes si vous avez connaissance d'infractions possibles aux lois, aux règlements ou à notre Code. Coopérez pleinement aux enquêtes ou audits de bp.
- Comprenez et gérez les risques applicables à votre rôle, respectez toutes les exigences applicables de bp et suivez toutes les formations obligatoires qui vous sont attribuées.
- Certifiez chaque année pour confirmer que vous avez agi conformément à notre Code.

Responsabilités supplémentaires si vous êtes un(e) responsable hiérarchique

- Incarnez « Qui nous sommes » auprès des membres de votre équipe et créez un environnement bienveillant, respectueux, inclusif et équitable.
- Encouragez votre équipe à s'exprimer et montrez-lui qu'elle sera soutenue si elle le fait en écoutant, en répondant et en jouant votre rôle pour garantir que personne ne subira de représailles.
- Faites la promotion de la conformité et de la gestion des risques en discutant régulièrement avec votre équipe des attentes de notre Code, des risques et exigences applicables et de l'importance de suivre la formation obligatoire en temps utile.
- Reconnaissez les bons comportements, remédiez aux mauvais comportements et soyez cohérent lorsque vous tenez des employés responsables.

Exigences bp et ressources utiles | Notre responsabilité

Exprimez-vous

Nous prenons soin des autres. Il appartient à chacun d'entre nous de s'exprimer si nous prenons connaissance de quelque chose de dangereux, d'illégal ou de contraire à notre Code. Conformément à nos principes de leadership en matière de sécurité, nous encourageons à s'exprimer et reconnaissons les personnes qui s'expriment, et nous voulons savoir pourquoi des erreurs se produisent et réagir en apportant un soutien. Si vous souhaitez faire part d'une inquiétude ou si vous avez une question pour laquelle vous avez besoin d'aide, vous n'êtes pas seul(e) : nos canaux « Exprimez-vous » sont à votre disposition. Toutes les inquiétudes sont prises au sérieux et traitées de manière confidentielle dans le cadre du processus de gestion des inquiétudes de bp.

Nous devons également écouter, agir et tirer des leçons chaque fois que quelqu'un d'autre s'exprime. Si quelqu'un vous fait part d'une inquiétude mais que vous ne savez pas quoi faire, vous pouvez obtenir de l'aide via nos canaux « Exprimez-vous ».

OpenTalk

OpenTalk, la ligne d'assistance mondiale de bp, est un moyen confidentiel de faire part de vos inquiétudes ou d'obtenir des réponses à vos questions sur notre Code. Elle est administrée par une entreprise indépendante, est accessible tous les jours de la semaine à tout moment, de jour comme de nuit, et dans plus de 75 langues. Tout le monde, y compris les sous-traitants, les partenaires, les fournisseurs et les clients, peut utiliser OpenTalk. Vous pouvez contacter OpenTalk anonymement à partir de la plupart des sites.

Tout ce que vous signalez restera confidentiel dans la mesure du possible, conformément à la loi et aux bonnes pratiques commerciales.

Nos canaux « Exprimez-vous »

Contactez votre supérieur hiérarchique ou un autre responsable

Ou
contactez un conseiller pertinent tel que votre ECL, PC&C, Legal, E&C, S&ORA

Ou
contactez OpenTalk

Pour plus d'informations, y compris pour connaître les numéros de téléphone locaux, cherchez « OpenTalk » sur onebp

+44 (0) 800 066 8331 au Royaume-Uni

+1 800 225 6141 aux États-Unis

+1 704 540 2242 le numéro d'appel en PCV qui acceptera votre appel sans frais pour vous

Vous pouvez également faire part de vos inquiétudes via le site Web à l'adresse : **www.opentalkweb.com**

Exigences bp et ressources utiles

Exprimez-vous et OpenTalk

Comment nous gérons les inquiétudes et les enquêtes

Faire ce qu'il faut signifie écouter et évaluer les inquiétudes exprimées. Au besoin, notre équipe « BI » (qui fait partie d'E&C) enquêtera sur toute violation potentielle de notre Code.

Tolérance zéro à l'égard des représailles

bp ne tolère pas les représailles.

Les actes de représailles sont considérés comme des fautes professionnelles. Les représailles peuvent prendre différentes formes : menaces, intimidation, exclusion, humiliation et fausses dénonciations par malveillance.

Si vous pensez que vous ou une personne de votre entourage avez été victime de représailles, contactez l'une de nos ressources « Exprimez-vous ».

Nous évaluons

Généralement, lorsqu'une préoccupation est soulevée, une équipe chargée du tri (y compris E&C, PC&C et le ECL) décidera s'il convient de traiter la préoccupation par le biais d'une action de la direction ou d'une enquête. Le processus restera toujours confidentiel, sous réserve des protocoles de besoin d'en connaître.

Nous traitons

S'il s'agit d'une action de la direction, l'entreprise donnera des directives aux personnes impliquées.

Si nous décidons d'enquêter, l'équipe BI mènera une enquête approfondie en temps utile en obtenant et en analysant les faits pour prendre une décision.

Nous agissons

La personne désignée de l'entreprise discutera des conclusions et décidera des mesures à prendre. Cela pourrait inclure des sanctions disciplinaires conformément à la politique disciplinaire de bp. Un feedback est donné à la personne qui a soulevé la préoccupation, conformément à nos principes de confidentialité.

Sécurité et développement durable



Nos principes

La sécurité passe avant tout. Rien n'est plus important que la sécurité de nos employés et des personnes avec qui nous travaillons. Nous travaillons dur pour protéger l'environnement, accomplir notre mission et mettre en place notre cadre de développement durable.

Exigences bp et ressources utiles

Conduire nos opérations en toute sécurité

Mettre en place notre cadre de développement durable

- Système de gestion des opérations (OMS)
- Principes de leadership en matière de sécurité

Nos attentes

Conduire nos opérations en toute sécurité

Nous devons être vigilants, disciplinés et toujours veiller les uns sur les autres. Chacun d'entre nous est tenu de travailler en toute sécurité et de respecter nos principes de leadership en matière de sécurité. Les menaces, l'intimidation et la violence ne seront pas tolérées.

Nos principes de leadership en matière de sécurité

Ensemble, nous...

Nous soucions véritablement les uns des autres

Ne compromettrons pas l'accent que nous mettons sur la sécurité

Encourageons à s'exprimer et reconnaissons les personnes qui **s'expriment**

Comprenons comment le travail **fonctionne réellement**

Comprenons pourquoi des erreurs surviennent et **répondons en apportant un soutien**

Nos attentes en matière de HSSE sont définies au besoin pour chaque site ou entreprise, et par l'application systématique de l'« OMS » pour nos entités opérationnelles.

- N'accomplissez jamais un travail pour lequel vous n'êtes pas qualifié(e).
- Cessez toute activité, la vôtre ou celle des autres, si vous considérez qu'elle est dangereuse.
- Assurez-vous que vos performances ne sont pas altérées, par exemple par l'alcool, les drogues (y compris les médicaments sur ordonnance ou en vente libre), ou par un manque de sommeil.
- Exprimez-vous si vous observez un environnement de travail dangereux ou malsain. Écoutez les autres qui s'expriment.
- Signalez immédiatement tout accident, blessure, maladie ou situation dangereuse. Ne partez jamais du principe que quelqu'un d'autre a signalé ou signalera un risque ou une inquiétude.
- Connaissez les procédures d'urgence qui s'appliquent là où vous travaillez.
- Attendez des sous-traitants et des personnes avec lesquelles nous travaillons qu'ils respectent les exigences HSSE applicables, et encouragez-les à le faire.

Mettre en place notre cadre de développement durable

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour soutenir notre cadre de développement durable : atteindre la neutralité carbone, améliorer la vie des gens et prendre soin de notre planète.

- Jouez votre rôle dans la mise en place de notre cadre de développement durable.
- Comprenez les politiques et pratiques environnementales et sociales de bp et agissez en accord avec elles.

Personnel



Nos principes

Nos employés sont la clé de la réussite de bp. Nous donnons la priorité à l'équipe. Nous respectons les autres et prenons soin les uns des autres. Lorsque nous sommes bienveillants et que nous nous mettons à la place des autres, nous gagnons individuellement et en tant qu'entreprise.

Nous souhaitons que nos collaborateurs et ceux qui travaillent avec nous puissent donner le meilleur d'eux-mêmes, indépendamment de leur personne, de leur origine ou de leurs expériences passées.

Nous ne tolérerons aucune forme de représailles à l'encontre des collègues qui s'expriment.

Les attentes de notre Code s'appliquent à la fois aux comportements physiques et en ligne. Votre conduite ne doit pas nécessairement se manifester dans l'environnement de travail pour violer notre code.

Exigences bp et ressources utiles

L'inclusion chez bp

Environnement de travail exempt de discrimination et de harcèlement

- Politique : Développement de la performance
- Politique : Disciplinaire

Nos attentes

Inclusion

Nous traitons tout le monde avec équité et respect et attendons de tous ceux avec qui nous travaillons qu'ils en fassent de même. Nous apprécions la contribution unique que chaque personne apporte à bp et traitons nos employés de manière équitable afin d'offrir les mêmes chances à tous. Nous reconnaissons que la diversité de points de vue, de formations, de compétences et d'expériences est bénéfique pour notre personnel et pour notre entreprise. Cela améliore nos performances et notre compétitivité.

- Jouez votre rôle pour entretenir une culture basée sur l'inclusion et le « soin des autres », en comprenant les besoins de vos collègues.
- Aidez à créer des environnements et des expériences inclusifs.
- Respectez les croyances et opinions différentes de vos collègues.
- Respectez les différences culturelles.
- Encouragez et écoutez ceux qui s'expriment.

Environnement de travail exempt de discrimination et de harcèlement

Discrimination

Nous ne tolérons aucune forme de discrimination injuste sur nos lieux de travail ou dans le recrutement, le développement et l'évolution professionnelle.

- Basez vos décisions professionnelles sur le mérite, y compris les décisions d'attribution de récompenses et d'autres avantages.
- Ne faites pas de discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique, l'origine nationale, la religion, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'état civil, le handicap, le statut d'ancien combattant ou toute autre caractéristique protégée par le droit applicable.

Harcèlement

Nous ne tolérons aucune forme d'abus ou de harcèlement physique, verbal ou non verbal. Cela inclut tout comportement indésirable qui pourrait raisonnablement être considéré comme offensant, intimidant ou humiliant, ainsi que toute forme de harcèlement sexuel. Un comportement d'exclusion peut également être considéré comme du harcèlement ou de l'intimidation.

- Traitez tout le monde avec respect.
- Aidez à créer un environnement de travail exempt de toute forme de harcèlement.
- Ne vous livrez pas à une conduite qui pourrait être perçue par d'autres comme un abus ou du harcèlement.
- Ne communiquez pas de messages blessants, et ne faites pas de remarques désobligeantes ou de blagues déplacées. Cela inclut les commentaires ou autres comportements à connotation sexuelle.
- Faites attention aux autres et contestez les comportements inappropriés.

La discrimination, le harcèlement et l'intimidation doivent être signalés à votre responsable hiérarchique, au service PC&C, au Service juridique de bp, au service E&C ou à OpenTalk.

Partenaires d’affaires



Nous nous engageons à nous **améliorer continuellement**

Nos principes

Nous gagnons en faisant des affaires de manière loyale et en connaissant la concurrence. Nous nous améliorons sans cesse grâce à de solides performances basées sur des pratiques commerciales éthiques et légales.

Nous travaillons avec nos partenaires d'affaires de manière honnête, respectueuse et responsable. Nous sommes une entreprise fiable.

Les exigences énoncées dans cette section de notre code sont souvent complexes et basées sur les faits. bp dispose d'un processus pour évaluer et identifier l'exposition des employés à certains de ces domaines à risque et dispenser une formation appropriée. Si vous avez une question ou si vous ne savez pas comment gérer une situation, contactez votre ECL, le service juridique ou E&C.

Exigences bp et ressources utiles

Fournisseurs et partenaires d'affaires
Lutte contre la corruption
Cadeaux et divertissements
- Politique : Lutte contre la criminalité financière
- Procédure : Audit préalable des tiers et gestion des risques

Nos attentes

Établir et entretenir des relations solides avec les fournisseurs et les partenaires d'affaires

Nos fournisseurs et partenaires d'affaires sont indispensables à notre capacité à exercer nos activités et à répondre aux attentes de nos parties prenantes. C'est pourquoi nous les choisissons soigneusement, utilisons un processus de sélection objectif et conduisons des audits préalables des tiers.

Nous souhaitons travailler avec des entreprises qui partagent notre engagement en matière de sécurité, d'éthique et de conformité.

- Effectuez des audits préalables appropriés sur nos tiers pour évaluer les risques juridiques et éthiques. Les audits préalables des tiers incluent une évaluation des risques de corruption, de fraude, de violation des sanctions commerciales et de blanchiment d'argent.
- Communiquez clairement nos attentes aux fournisseurs et partenaires d'affaires, en convenant des obligations contractuelles, au besoin.
- Connaissez et respectez les exigences de bp qui s'appliquent à votre activité pour vos tiers, en particulier les fournisseurs, agents, partenaires de coentreprise et administrations publiques.
- Signalez tout indice de non-respect par un fournisseur ou partenaire d'affaires des lois applicables ou de ses obligations contractuelles.

Ne pas céder à la corruption

Nous ne tolérons pas la corruption et la fraude dans nos activités, sous quelque forme que ce soit.

- Respectez les lois et règlements relatifs à la lutte contre la corruption et la fraude et les exigences de bp en matière de lutte contre la criminalité financière, et soutenez les initiatives visant à éliminer la corruption dans le monde entier.
- Assurez-vous que nos partenaires d'affaires partagent et respectent nos exigences.
- N'offrez pas et n'acceptez pas de pots-de-vin, de dessous-de-table ni aucun autre type de paiement inapproprié, y compris les paiements de facilitation.
- Tenez des livres et documents comptables réguliers de manière à ce que les paiements soient enregistrés fidèlement et que les fonds de la société ne soient pas utilisés à des fins illégales.
- Identifiez, prévenez et signalez toute forme de fraude, qu'elle soit au bénéfice ou au détriment de bp. La fraude est toujours illégale et interdite.

Offrir et accepter des cadeaux et des divertissements de manière appropriée

Nous n'acceptons ni n'offrons de cadeaux ou de divertissements si l'intention est d'influencer une décision ou d'obtenir en échange un avantage commercial, des services ou des informations confidentielles.

- Respectez nos exigences en matière de cadeaux, de divertissements et d'hébergements, y compris les exigences du registre E&C pour l'enregistrement des cadeaux, des divertissements et hébergements.
- En cas de conflit entre les exigences de bp en matière de cadeaux, de divertissements et d'hébergements et la règlementation en vigueur en matière de cadeaux et de divertissements, suivez les règles les plus strictes.
- N'offrez, ne donnez ni n'acceptez jamais de cadeaux ou de divertissements qui pourraient être perçus comme un pot-de-vin ou qui sont indécents, à caractère sexuel ou inappropriés à tout autre titre.
- Obtenez l'autorisation du Service juridique avant de payer des frais de déplacement à des fonctionnaires ou d'accepter de payer une indemnité journalière dans le cadre de leur déplacement.

Nos attentes (suite)

Éviter les comportements anticoncurrentiels

Nous respectons le droit de la concurrence. Il s'agit des lois qui protègent les consommateurs en interdisant les comportements anticoncurrentiels.

- Ne concluez aucune forme d'accord ou d'entente avec des concurrents pour fixer des prix, manipuler des offres, répartir la clientèle ou restreindre l'approvisionnement.
- Comprenez qui sont nos concurrents existants ou potentiels (cela peut inclure notamment une joint-venture non opérée par bp) et les restrictions applicables à l'échange d'informations concurrentielles sensibles.

Exigences bp et ressources utiles

Droit de la concurrence
Conflits d'intérêts
Règlementation du commerce international
Lutte contre le blanchiment d'argent
- Politique : Droit de la concurrence
- Politique : Conflits d'intérêts
- Politique : Règles du commerce international
- Procédure : Sanctions commerciales
- Procédure : Contrôles des exportations
- Procédure : Anti-boycott

Gérer les conflits d'intérêts préventivement

Un conflit d'intérêts peut apparaître lorsque vos intérêts ou activités nuisent, ou semblent nuire, à votre capacité à prendre des décisions objectives pour bp.

- Comprenez les différentes façons dont les conflits peuvent apparaître. Par exemple :
 - Emplois externes et affiliations avec des concurrents, des clients ou des fournisseurs.
 - Travailler avec des parents proches.
 - Avoir une relation intime avec quelqu'un dont vous pouvez influencer la rémunération, l'évolution professionnelle ou le management.
 - Siéger au conseil d'administration d'une autre entreprise.
 - Investissements, y compris ceux de parents proches.
- Lorsque vous prenez des décisions, agissez toujours de manière objective et en accord avec vos responsabilités envers bp.
- Respectez nos exigences en ce qui concerne les conflits d'intérêts, y compris la divulgation des situations susceptibles de créer un conflit, ou l'apparence d'un conflit, à votre responsable hiérarchique et l'enregistrement dans le registre E&C.

Respecter le droit commercial international

Le droit commercial international, y compris les sanctions économiques, les lois sur les importations et les exportations et les lois anti-boycott, interdisent ou restreignent généralement les transactions avec certains pays, entités, personnes ou marchandises.

- Respectez le droit commercial applicable de tous les pays dans lesquels nous exerçons nos activités.
- Sachez quelles exigences de bp s'appliquent à vous et à votre secteur d'activité et suivez-les.
- Si vous êtes impliqué(e) dans des transactions légales mais à haut risque, vous devez prendre des mesures renforcées pour assurer la conformité à la politique de bp et aux lois applicables.
- Les marchandises destinées à l'importation ou à l'exportation (y compris les biens corporels ou incorporels tels que les logiciels et la technologie) doivent être classées à l'avance et tous les étiquetages, documents, licences et autorisations requis doivent être effectués/obtenus.

Prévenir le blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent consiste à effectuer des transactions qui sont illégales, qui impliquent des fonds issus d'activités illégales ou qui soutiennent la criminalité ou le terrorisme.

- Ne vous livrez pas à du blanchiment d'argent et ne traitez pas avec des personnes que nous soupçonnons d'être impliquées dans des activités illégales.
- Signalez tout indice de blanchiment d'argent, y compris les transactions suspectes comme celles impliquant des structures complexes ou opaques ou des sources de fonds peu claires.
- N'aidez jamais quiconque à échapper illégalement à l'impôt.

Gouvernements et communautés



Nos principes

Nous voulons avoir un impact positif en travaillant avec les gouvernements et les communautés pour aider à améliorer la vie des gens. Nous reconnaissons l'importance d'une énergie plus propre et d'une transition énergétique juste qui respecte les droits de l'homme et assure des moyens d'existence durables.

Nous utilisons les données de manière responsable et protégeons nos données et systèmes. Nous sommes attentifs à l'impact des technologies numériques sur nos communautés.

Exigences bp et ressources utiles

Droits de l'homme et engagement communautaire

Communications publiques

Données à caractère personnel

- Politique : Droits de l'hzomme
- Politique : Communication et affaires externes
- Politique : Confidentialité des données

Nos attentes

Droits de l'homme et engagement communautaire

Nous nous engageons à faire ce qui est juste dans nos interactions avec les travailleurs et les communautés et la conduite de nos activités. Nous encourageons nos employés et nos entreprises à prendre soin des autres et à participer à la vie locale.

Nous voulons être un voisin digne de confiance, rester intègre et ouvert d'esprit, et respecter la diversité, les cultures et les coutumes locales pour avoir un impact positif partout où nous opérons. Chacun d'entre nous peut jouer un rôle dans l'identification, la prévention et l'élimination des violations des droits de l'homme, telles que le travail des enfants, le trafic d'êtres humains et le travail forcé.

- Signalez toute violation présumée des droits de l'homme dans nos opérations ou celles de nos partenaires d'affaires à l'un de nos canaux « Exprimez-vous » ou à l'équipe chargée de la protection des droits des travailleurs et de la lutte contre l'esclavage moderne.
- Informez votre équipe C&EA locale avant de parler avec des représentants d'organisations communautaires ou non gouvernementales (ONG).
- Participez à des activités d'investissement social ou de parrainage uniquement si le processus approprié a été suivi et que les autorisations requises ont été obtenues.

Communications publiques

Il est essentiel que nos communications publiques soient claires, exactes, cohérentes et responsables.

- Parlez aux médias ou aux membres de la communauté des investisseurs uniquement si vous y êtes autorisé(e) ; contactez le service de presse ou des relations avec les investisseurs appropriés pour obtenir des conseils.
- Les présentations externes peuvent être un excellent moyen de partager notre expertise avec d'autres personnes, mais assurez-vous d'avoir les autorisations requises avant d'accepter toute invitation et obtenez les autorisations nécessaires concernant le contenu.
- Si vous publiez sur un forum accessible à nos employés ou aux personnes avec lesquelles nous traitons, publiez des contenus respectueux et n'oubliez pas que vos publications et commentaires sur les réseaux sociaux ne sont pas anonymes et peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement de travail ou les intérêts commerciaux légitimes de bp, y compris notre réputation.

Les données à caractère personnel en notre possession

Nous respectons les droits à la protection de la vie privée des personnes physiques, et nous nous engageons à protéger les données à caractère personnel de nos employés, clients et autres personnes avec lesquelles bp fait affaire.

Lorsque vous manipulez des données à caractère personnel :

- Collectez-les et utilisez-les uniquement à des fins légales et nécessaires.
- Soyez transparent(e) avec les personnes concernées sur la manière dont nous utiliserons leurs données à caractère personnel.
- Stockez les données en toute sécurité et protégez-les en utilisant les mesures techniques et organisationnelles appropriées.
- Ne les partagez pas avec d'autres personnes sans raison légitime. Si vous avez besoin de les partager, utilisez les garanties appropriées.
- Supprimez les données lorsque vous n'en avez plus besoin.

Nos attentes (suite)

Utilisation éthique de la technologie numérique

Nous nous soucions des conséquences imprévues potentielles du développement ou de l'utilisation des technologies numériques, notamment l'intelligence artificielle, et des risques potentiels qu'elles peuvent poser tout au long de leur cycle de vie.

- Suivez toutes les politiques ou directives applicables en tenant compte des implications éthiques des technologies numériques que vous développez ou utilisez.
- En cas de doute sur l'utilisation éthique des technologies numériques, parlez-en à l'équipe d'innovation et d'ingénierie ou à nos canaux « Exprimez-vous ».

Notre position concernant les activités politiques

Conformément au droit applicable, bp exerce son droit de faire connaître sa position sur certaines questions. À titre individuel, vous avez le droit de participer personnellement au processus politique, y compris de verser des contributions politiques personnelles. Cependant, vous devez indiquer clairement que vos opinions et actions personnelles ne sont pas celles de bp.

- N'utilisez pas les fonds ou les ressources de la société pour soutenir un candidat ou un parti politique.
- Obtenez une autorisation avant de vous livrer à des activités de lobbying.
- Les activités politiques personnelles peuvent parfois créer un conflit avec bp. Adressez-vous à votre responsable hiérarchique si vous ou un parent proche comptez accepter ou briguer une fonction publique, ou si toute autre activité politique pourrait avoir un impact sur bp ou sur votre poste chez bp.



Exigences bp et ressources utiles

Gouvernance en matière d'intelligence artificielle

Activité politique

Actifs et intégrité financière



Nos principes

Nous protégeons la valeur actionnariale, prenons soin de nos actifs et de nos ressources et sommes honnêtes, responsables et transparents concernant nos activités et nos résultats.

Nous adoptons une approche proactive en détectant et en prévenant les activités frauduleuses ciblant bp.

Exigences bp et ressources utiles

Enregistrer et conserver des informations exactes et complètes

Protéger les actifs de bp

Délit d'initié

- Politique : Exigences comptables et déclaratives du groupe
- Politique : Protection de nos informations
- Politique : Informations privilégiées

Nos attentes

Enregistrer et conserver des informations exactes et complètes

Nous contribuons tous au processus d'enregistrement des informations financières et non financières. Tout en protégeant nos intérêts et la confidentialité, nous devons être ouverts et honnêtes concernant nos activités et nos résultats (bons et mauvais).

Ces informations sont essentielles au sein de bp pour pouvoir prendre de bonnes décisions et fournir des informations précises et transparentes à nos parties prenantes et au public.

- Respectez les lois applicables et les exigences de bp lors de la création, de la tenue à jour, de la conservation ou de la destruction de documents, y compris électroniques.
- Veillez à ce que toutes les transactions soient dûment autorisées, enregistrées et déclarées, au besoin. Les documents doivent être justes et exacts.
- Veillez à obtenir les autorisations internes nécessaires lorsque vous répondez à une demande d'informations émanant d'une autorité publique ou réglementaire au nom de bp.

Protéger les actifs de bp

Il appartient à chacun d'entre nous de protéger les actifs de bp contre les dommages ou la fraude, y compris les installations, les biens et l'équipement, les ordinateurs et les systèmes informatiques, les informations, les opportunités d'affaires et les fonds.

- Agissez de manière appropriée pour éviter la détérioration, l'utilisation abusive ou la perte des actifs de la société.
- Protégez vos identifiants et mots de passe.
- Soyez vigilant(e) face aux cyber-attaques et aux escroqueries comme l'hameçonnage, et signalez immédiatement tout incident, notamment les pertes potentielles ou réelles d'informations ou d'autres actifs de bp.
- L'équipement informatique, les téléphones, la messagerie électronique et l'accès à Internet sont fournis à des fins professionnelles et surveillés régulièrement pour aider bp à se défendre contre les cyberattaques et les activités malveillantes. Une utilisation personnelle limitée est acceptable.
- Lorsque vous manipulez des informations confidentielles, soyez particulièrement vigilant(e) : chiffrez-les si nécessaire et partagez-les uniquement avec des destinataires autorisés.
- Ne partagez pas d'informations de bp à l'extérieur de l'entreprise, à moins que les informations ne soient classées comme « publiques », conformément à la politique de protection de nos informations de bp. Assurez-vous que les informations de bp sont utilisées uniquement à des fins professionnelles ; la suppression d'informations de bp à des fins personnelles n'est pas autorisée
- Protégez notre propriété intellectuelle et respectez les droits de propriété intellectuelle d'autrui.

Ne vous livrez pas à des délits d'initié

Vous pourriez prendre connaissance d'informations sur bp qui ne sont pas accessibles au public et qui seraient probablement considérées comme importantes pour un investisseur pour décider d'acheter ou non des titres bp (« informations privilégiées »). L'utilisation d'informations privilégiées à des fins illégales constitue une infraction pénale. Cela inclut l'achat ou la vente d'actions ou d'autres titres, ou la prise de toute décision de négociation basée sur des informations privilégiées, que vous le fassiez vous-même ou que vous en chargiez quelqu'un d'autre, et que ce soit à votre profit ou au profit de quelqu'un d'autre.

Les employés ayant accès à de potentielles informations privilégiées sur bp peuvent être ajoutés à une « liste d'initiés » et recevront des conseils supplémentaires.

- Ne partagez jamais d'informations privilégiées sans autorisation préalable.
- N'achetez ni ne vendez jamais de titres bp si vous êtes en possession d'informations privilégiées.
- Ne diffusez jamais de fausses informations et ne vous livrez jamais à d'autres activités destinées à manipuler les prix des titres cotés.
- Suivez les mêmes principes en ce qui concerne les informations privilégiées d'autres sociétés cotées.
- N'oubliez pas que les règles relatives aux délits d'initié continuent de s'appliquer lorsque vous n'êtes plus un(e) employé(e) de bp.

En cas de doute, consultez le service juridique ou le secrétariat général de la société.

Une dérogation à une quelconque partie de notre Code nécessite une autorisation préalable. Des dérogations seront accordées uniquement dans des circonstances exceptionnelles. Toutes les demandes de dérogation doivent être faites par écrit et adressées au SVP ethics & compliance.

Notre Code ne modifie pas les conditions générales de votre contrat de travail. Il précise ce qui est attendu de chacun chez bp et nous aide à être responsables et respectueux. Le non-respect de notre Code peut entraîner des sanctions disciplinaires, y compris une cessation du contrat de travail.

Cette version de notre Code de conduite prend effet le 26 mai 2026.

Glossaire

Intégrité professionnelle (BI)
Communication et Affaires externes (C&EA)
Éthique et conformité (E&C)
Contact Éthique et conformité (ECL)
Santé, sécurité et environnement (HSSE)
Système de gestion des opérations (OMS)
Personnel, culture et communications (PC&C)
Sécurité et assurance risques opérationnels (S&ORA)



Nous faisons ce qu'il faut